

Réunion plénière du mercredi 4 octobre 2017***Membres présents:***

Jan Verhoeve, président, Dominique Darte, Michel De Wolf, Guy Girouille, Lodewijk Goubert, Maria Ploumen, Bergie Van den Bossche, José Vilain, Kristof Willekens

Membres représentés par procuration:

Daisy Vervenne

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants :

- Différences sous l'angle des règles d'évaluation en cas de transfert transfrontalier du siège
- Traitement comptable de la taxe Busquin
- Obligation de publication des comptes annuels des succursales belges d'entreprises extra-européennes
- Evaluation des critères de taille sur base consolidée ou agrégée lors du premier exercice
- Crédit d'impôt pour des frais de recherche et de développement
- Tax shelter pour les arts du spectacle
- La société interne
- Vente en viager de biens immobiliers par une société
- Approbation des comptes annuels d'une ASBL dissoute et liquidée